



COMPTE-RENDU de la CAPL 3 (Agents) du 30 juin 2015

Etaient présents pour la Direction : M.FORTE, Mme DESLANDES, Mme FORE, Mme BONACA, M.JOUANNEAU et M.BRIGAND

Etaient présents pour FO-DGFIP 36 : Benoît PIRONAUD (titulaire) et Isabelle COUDRAIS (suppléante), Marie-Caroline COMBES (expert).

La séance s'est ouverte à 9h30.

1/Règlement intérieur

Ce règlement intérieur nous a été transmis au début de la séance pour information.

Nous nous sommes élevés contre le fait qu'il ne nous ait pas été remis avec les documents préparatoires huit jours avant.

La Direction nous a rétorqué le fait que des représentants chevronnés des syndicats auraient pu le transmettre aux nouveaux élus, puisqu'il s'agit du règlement intérieur voté en mai 2012.

La Direction semble oublier que certains élus ont fait l'objet d'un tirage au sort, et ne sont donc pas forcément affiliés à un syndicat.

Suite à notre demande d'apporter d'éventuels amendements à ce règlement, la Direction nous a précisé qu'il faudrait que ces demandes de modifications lui soient communiquées assez rapidement, afin qu'elle puisse demander l'avis de la Centrale. Ce règlement, ainsi que ceux des autres instances (CTL, CHSCT) est disponible sous Ulysse 36.

2/Recours en notation

Un seul dossier était à l'étude de la CAP. Le Directeur a fait un bref récapitulatif du dossier. Mme DESLANDES a repris l'historique de la demande à l'étude, à savoir l'entretien et les différents recours usés par l'agent. Il ressort que les délais avaient été respectés et que la demande était conforme.

Il s'agit d'un agent rencontrant de grosses difficultés, difficultés rejaillissant sur le fonctionnement du service.

Nous avons interrogé la Direction sur les solutions possibles, aussi bien d'un point de vue médical que professionnel. Malheureusement, il semble que nous soyons dans une impasse, la Centrale ne suivant pas les pistes proposées par notre Direction.

L'agent n'ayant pas obtenu satisfaction, nous nous sommes abstenus.

3/ Questions diverses

Nous avons pu obtenir des éclaircissements de la Direction concernant la prise en charge des frais de déplacements des représentants syndicaux : aussi bien les préparations que les compte-rendus doivent donner lieu à des remboursements de frais.

**Dernière minute : pour le mouvement local de mutations,
n'hésitez pas à contacter vos représentants syndicaux pour faire remonter vos arguments à la Direction !**

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre

Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**

Centre des Finances Publiques de Buzançais

9 rue de la République

36500 BUZANCAIS

Tél : 02.54.84.24.25 Mail : fo.ddfip36@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/036/>